

QUELQUES PRINCIPES D'ÉTYMOLOGIE

Le mot latin *sulpur* peut sembler bien loin du nom français « souffre », et pourtant, nous avons déjà vu l'an passé que la consonne P pouvait devenir B, F ou V. Mais pourquoi le premier U est-il devenu OU ? Et le second U, qu'est-il devenu ? Voici de nouvelles règles phonétiques pour clarifier tout ça...

A. RAPPEL

Après avoir décrit le principe de doublets (*masticare* qui donne à la fois « mâcher » et « mastiquer »), nous avons vu l'an passé qu'il existait cinq **règles phonétiques** permettant de comprendre les transformations subies par un mot latin jusqu'au français :

1°) Les noms et adjectifs latins dérivent généralement en français depuis l'accusatif, les verbes depuis l'infinitif.

Ex: *miles*, « le soldat », devient à l'accusatif *militem* qui a donné « militaire »

2°) Beaucoup de mots latins perdent leur terminaison.¹

Ex: *sonum* → le son ; *murum* → le mur ; *corpus* → le corps

3°) Quelques mots latins perdent leur première syllabe.

Ex: *avunculum* → l'oncle ; *bibere* → boire

4°) Les consonnes labiales (B, P, F, V) peuvent être interverties.

Ex: *brevem* → bref ; *probare* → prouver ; *aprilem* → avril

5°) Les mots commençant par « sp », « sc » et « st » sont précédés d'un « e » en français.

Ex: *spatium* → l'espace ; *scala* → l'escalier ; *stellam* → l'étoile

5°bis) Dans ce cas, le « e » peut parfois absorber le « s » et devenir « é ».

Ex: *stabulum* → l'étable ; *schola* → l'école ; *spina* → l'épine

B. NOUVELLES RÈGLES PHONÉTIQUES

En réalité, les règles phonétiques caractérisant l'évolution d'une langue sont caractérisées par ce qui est appelé la « loi du moindre effort » : l'homme a tendance à simplifier autant que possible la prononciation des mots qu'il utilise. En voici de nouveaux exemples :

6°) Une syllabe ou une voyelle qui n'est pas frappée de l'accent tonique disparaîtra d'autant plus facilement.

Ex: *dormitōrium* → dortoir (« mi » disparaît) ; *ōrganum* → orgue (« a » disparaît)

7°) Le « c » dur (prononcé /k/) a souvent été remplacé par « ch ».

Ex: *cantare* → chanter ; *canem* → chien ; *carduum* → chardon

8°) Les consonnes dentales (D, T) peuvent être interverties.

Ex: *catenam* → cadenas

9°) La terminaison « el » est souvent changée en « eau ».

Ex: *scabellum* → escabelle et escabeau ; *bellum* (l'adjectif, pas le nom !) → beau / bel(le)

10°) Les voyelles simples deviennent régulièrement des voyelles doubles (= diphtongues).

Ex: *manum* → main ; *amare* → aimer ; *viam* → voie

10°bis) La voyelle « u », de par sa prononciation, devient parfois la diphtongue « ou ».

Ex: *turrem* → tour

¹ Cette règle provient d'une part du fait que cette terminaison ne cesse de varier lorsqu'un mot est décliné/conjugué, mais aussi de la place de l'accent tonique en latin qui ne porte pas sur la dernière syllabe comme en français. L'accent tonique se retrouve généralement sur la première ou la deuxième syllabe et la syllabe frappée de l'accent restera toujours présente peu importe l'évolution connue par le mot.

EXERCICE

Pour chacun des mots suivants, essaie de retrouver le dérivé français et indique le(s) numéro(s) de la règle phonétique utilisée pour arriver à ce dérivé.

- a) solum → *seul* (règle(s) n° *1, 2, 9*)
- b) candelam → (règle(s) n°)
- c) ovum → (règle(s) n°)
- d) campum → (règle(s) n°)
- e) ripam → (règle(s) n°)
- f) muscam → (règle(s) n°)
- g) calorem → (règle(s) n°)
- h) ursum → (règle(s) n°)
- i) hibernum → (règle(s) n°)
- j) castellum → (règle(s) n°)
- k) pellem → (règle(s) n°)
- l) computum → (règle(s) n°)

